

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 7 mars 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Aurélie FRONTERA, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI

Procuration :

M. Christophe CABROL donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme María MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à M. Amar MANSOURI, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Roland DÉCOMBE donne pouvoir à Mme Pia BOIZET, M. Arnaud DERROUBAIX donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à Mme Irène DARRE

EXERCICE 2025 - BUDGET GÉNÉRAL - BUDGET PRIMITIF

Vu le Débat d'Orientations budgétaires 2025, acté lors du Conseil municipal du 7 février 2025 ;

Vu le compte financier unique 2024, adopté par délibération n°25_002 du Conseil municipal du 7 février 2025 ;

Vu le projet de budget primitif de l'année 2025 annexé à la présente ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2025 du budget général, dont les montants en dépenses et en recettes, par section, sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	13 294 000,00 €	13 294 000,00 €
Total de la section de fonctionnement	13 294 000,00 €	13 294 000,00 €
Section d'investissement	5 077 177,28 €	5 507 592,26 €
Restes à réaliser	338 716,95 €	0,00 €
Résultat reporté	91 698,03 €	0,00 €
Total de la section d'investissement	5 507 592,26 €	5 507 592,26 €
Total	18 801 592,26 €	18 801 592,26 €

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER le budget primitif 2025 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

SLOW

Suffrages exprimés	29
Vote(s) Pour	24 M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTEL, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Arnaud DERROUBAIX, Mme Marie-Line JULLIEN
Vote(s) Contre	5 M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI
Abstention(s)	0
Ne prend pas part au vote	0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 mars 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

